

Pour diffusion immédiate

Travaux de plus de 6 M\$ sur la rue Dorimène-Desjardins

RETOUR À LA CIRCULATION DANS LES DEUX SENS D'ICI LA FIN DE L'ANNÉE

Lévis, le 23 juillet 2014. – La Ville de Lévis enclenchera dès cet automne la première phase des travaux de réfection sur la rue Dorimène-Desjardins, ce qui permettra le retour à la circulation dans les deux sens, d'ici la fin de l'année.

« Dès cet automne, nous débuterons les travaux de réfection de la rue Dorimène-Desjardins, évalués à près de 6 M\$. Nous serons en mesure d'effectuer cette année la première phase des travaux prévus, pour ensuite terminer la deuxième phase en novembre 2015 », a annoncé monsieur Gilles Lehouillier, maire de Lévis en compagnie de monsieur Serge Côté, conseiller municipal dans le secteur de Saint-David et président de l'arrondissement Desjardins.

Les travaux de réfection font suite à l'affaissement d'une portion de la rue Dorimène-Desjardins survenu au cours de l'été 2013. La première phase va permettre la réfection complète des infrastructures souterraines, de voirie, de trottoirs, de bordures, d'éclairage et d'aménagements paysagers entre la rue Wolfe et la rue William-Tremblay.

Dans la deuxième phase, la réfection complète des infrastructures souterraines, de voirie, de trottoirs, de bordures, d'éclairage et d'aménagements paysagers sera effectuée entre la rue William-Tremblay et la rue Saint-Georges et sur la rue Saint-Louis entre la côte du Passage et la rue Saint-Antoine.

« Ce sont des travaux de grande importance puisque plusieurs conduites doivent être installées, dont une qui atteint un diamètre de 1,3 mètre (plus de 4 pieds et demi). Ainsi, la contrainte majeure est reliée à l'espace disponible en fonction du nombre et du diamètre des conduites à installer. L'emprise de rue étant très étroite, nos équipes de travail doivent donc manœuvrer avec leur équipement dans un environnement restreint. Nous devons également composer avec la présence potentielle de roc, ce qui peut rendre l'excavation plus difficile et plus longue », a expliqué monsieur Lehouillier.

De son côté, le président de l'arrondissement Desjardins a tenu à rassurer les utilisateurs et les utilisatrices de la rue Dorimène-Desjardins à l'effet qu'ils pourront bientôt se réapproprier leur rue. « Une fois le projet de réfection terminé, la population et les commerçants concernés retrouveront leur rue Dorimène-Desjardins améliorée. La circulation pourra de nouveau se faire dans les deux sens, ce qui améliorera la fluidité. Les travaux prévus rendront également les conduites d'eau potable et d'égout plus sécuritaires », a souligné monsieur Côté.

Par ailleurs, la Ville de Lévis poursuit ses démarches afin d'obtenir une contribution d'Hydro-Québec pour l'enfouissement des fils.

Pour assurer la réalisation des travaux, la Ville est également en attente de la confirmation d'une aide financière provenant du ministère des Affaires municipales et Occupation du territoire, par l'intermédiaire du programme *Fonds Chantiers Canada-Québec*.

Mise à jour du plan d'intervention en infrastructures

Enfin, d'ici septembre prochain, la Direction des infrastructures de la Ville de Lévis présentera au conseil municipal une mise à jour du plan d'intervention en infrastructures. Une fois approuvé, le plan sera déposé au ministère des Affaires municipales et de l'Occupation du territoire (MAMOT) pour approbation. Lorsque cette étape sera franchie, la Ville de Lévis pourra se qualifier dans le cadre de différents programmes d'aide financière pour les projets de renouvellement de conduites d'eau potable ou d'égouts mis de l'avant par les deux paliers de gouvernement.

« Ce nouveau plan d'intervention prendra en considération non seulement les conduites d'eau potable et d'égouts, mais intégrera également les chaussées. Le plan servira avant tout pour nos besoins de planification afin d'identifier nos priorités d'interventions », a précisé monsieur Lehouillier.

« Par ailleurs, cette mise à jour du plan d'intervention cadre avec la volonté du conseil municipal de prioriser la remise à niveau de nos infrastructures municipales. Dans les prochaines années, des sommes seront réservées au programme triennal d'immobilisations afin d'assurer un renouvellement adéquat de nos infrastructures municipales », a conclu monsieur le maire de Lévis.

- 30 -

Source : Direction des communications
418 835-8292

